



Geneva - India Learning Disability Association  
Association Genève - Inde pour le retard mental

## **PROCÈS VERBAL DU COMITÉ GILDA**

**à Genève, le 17 février 2005**

### **Préambule**

Nadine Constantin ouvre la séance à 18h30 et remercie l'ensemble des personnes présentes de leur participation. La séance a lieu chez Nadine Constantin et Vincent Kempf.

Le Comité compte la présence de :

- Nadine Constantin ;
- Samuela Varisco ;
- Yves Legay ;
- Christiane Wolfer ;
- Pierre Delaspre.
- Vincent Kempf ;
- Giuliana Galli Carminati est excusée.
- Aurore Legay (auteur du logo de l'association et mandatée pour la réalisations des CD) ainsi que son compagnon et leur fille assistent brièvement à la séance (cf. point 3.a)

### **1. Assurance RC**

Vincent Kempf informe qu'il a pris contact avec son assurance pour savoir si une assurance prise à titre individuel pour la responsabilité civile privée pouvait couvrir les risques lors d'une location de salle. La réponse est négative. Il faudrait souscrire une assurance RC au nom propre de l'association. Le coût minimum serait d'environ 200 CHF/an. Le peu d'utilisation de cette assurance ne nécessite pas une telle dépense. En conséquence de quoi aucune souscription ne sera entreprise pour le moment.

### **2. Convocation de l'assemblée générale**

La salle paroissiale du Grand Saconnex était retenue depuis peu pour organiser l'assemblée générale. Cependant l'ensemble du Comité constate que les délais de convocation ne seraient pas respectés (cf. statuts). De surcroît l'organisation de l'assemblée générale au mois de mai permettrait de se donner le temps nécessaire pour finaliser des actions entreprises (adresse fixe, site Internet,

plaquette, CD) et en rendre compte à l'ensemble des membres. Le Comité décide donc à l'unanimité de fixer la date de l'assemblée générale au mois de mai. Le jour précis sera arrêté en temps voulu.

### **3. Récolte de fonds et utilisation**

#### a) Vente de CD de musique produit par l'Institution

Aurore Legay présente le prototype de CD qui comprend un boîtier CD avec jaquette et un CD incluant une impression directe à même le disque. Le Comité vérifiera que l'ensemble des informations y figure. Cependant tant que l'adresse postale fixe de l'association n'est pas validée, ni le nom du site Internet et de l'email, la production des 200 CD est suspendue. Le devis devra être signé en temps voulu.

Pour information un loto associatif aura lieu à Archamps le 12 mars au soir. Le Comité a donné son accord pour que la musique du CD y soit passée. Tous les membres y sont cordialement bienvenus.

#### b) Contact avec des organismes d'aide aux associations

Yves Legay et Pierre Delaspre prendront contact avec la fondation Wilsdorf pour connaître les possibilités de recevoir une aide. Vincent Kempf se renseignera en ce qui concerne la loterie romande.

#### c) Utilisation des fonds

Nadine Constantin et Samuela Varisco soumettront une proposition pour le subventionnement du programme « Blossom buds » à l'Institution lors de la prochaine séance du Comité.

### **4. Communication**

#### a) Plaquette et axe de communication

Nadine Constantin présente la plaquette imprimée sur papier 120g. Le résultat est particulièrement satisfaisant. Sauf modification et avis contraire, il est décidé que l'impression des plaquettes et leur pliage se feront de manière interne pour réduire au maximum les coûts de fonctionnement de l'association. Néanmoins la validation de l'adresse postale de l'email et du site Internet devient urgente pour commencer la production.

#### b) Participation à des manifestations culturelles et communautaires

Pierre Delaspre s'est renseigné sur les modalités de participation au Village alternatif lors du salon du livre et de tenue d'un stand à cette occasion. Les coûts d'une telle participation (au minimum 4m2 pour le stand à 400CHF/m2 + 200 CHF de frais fixes) sont particulièrement prohibitifs. En conclusion il n'est pas prévu de participer à la manifestation susmentionnée.

## c) Site Web

Nadine Constantin a transmis l'ensemble des éléments nécessaires à Federico Carminati pour la mise en page.

La validation du nom du site et de l'adresse email de l'association est primordiale pour finaliser la plaquette.

Enfin le Comité est rendu attentif à la protection du nom du site Internet et aux éventuels problèmes que pourrait poser l'acquisition a posteriori du nom retenu par des tiers. Des renseignements à ce sujet seront pris.

## d) Adresse pour l'association

Non sans difficulté, Nadine Constantin a pris contact avec La Poste pour mettre en oeuvre une adresse fixe pour l'association. A ce jour aucune confirmation officielle n'a été envoyée. Un nouveau contact avec La Poste est prévu (pour information une lettre test au nom de l'association a été envoyée).

La séance est levée à 20h30 avec sincères remerciements aux participants.

**La prochaine réunion du Comité est fixée au mercredi 16 mars 2005 à 18h30, chez Nadine Constantin et Vincent Kempf, Chemin des Crêts-de-Champel 43, 1<sup>er</sup> étage, 1206 Genève. A cette occasion, le Comité invite les personnes présentes lors de la création de l'association à participer à une séance élargie.**

Genève, le 20.02.2005. vk

*vk*